

Initiatives parlementaires

devant le Parlement un rapport détaillé du coût du programme et des répercussions de ce programme sur l'économie, l'environnement, l'emploi et les programmes sociaux, dans la mesure du possible».

La Chambre a tenu un débat utile sur la grande question de l'évaluation environnementale afin d'empêcher les gouvernements, surtout les gouvernements mais aussi l'industrie privée, de s'engager dans des projets de grande envergure qui pourraient altérer l'environnement naturel de notre pays, notamment la qualité de l'air et de l'eau, nuire aux espèces vivantes, etc.

Nous demandons la tenue d'évaluations environnementales afin de connaître les coûts de chaque programme sur le plan de l'environnement. J'estime que nous devons aussi évaluer l'incidence sociale des projets. Nous savons que lorsque le chômage et la pauvreté augmentent, il en va même du crime, du nombre de suicides, de la violence et de la dépendance à l'égard des drogues et de l'alcool. Il y a des coûts sociaux associés à la Loi sur l'assurance-chômage que le gouvernement présente au Parlement.

• (1730)

Les spécialistes en sciences sociales peuvent vous montrer les statistiques, les liens qui existent entre une loi qui restreindrait le nombre de gens admissibles à l'assurance-chômage, par exemple, et certaines répercussions sociales. Ils sont en mesure de prévoir avec une certaine exactitude le nombre de suicides et de crimes, le nombre de foyer brisés et la violence qui en résultera.

Dans son projet de loi, le député propose de tenir également une comptabilité des coûts sociaux afin qu'on sache exactement les répercussions que toute mesure gouvernementale aura sur notre collectivité et les gens, ainsi que les dépenses qu'on devra effectuer pour traiter les maux sociaux découlant d'éventuelles mesures gouvernementales.

Je pense qu'il y a beaucoup de bon sens dans ce projet de loi. Je crois qu'en leur for intérieur, les ministériels voudraient probablement l'appuyer. Je les exhorte à laisser parler leur cœur plutôt que d'être aveuglés par l'ambition de devenir un jour ministre.

Le projet de loi demande au gouvernement de rendre davantage des comptes au Parlement au sujet de ses dépenses. Où est le problème? Pourquoi les députés conservateurs s'y opposent-ils? N'est-ce pas là une philosophie tout à fait conservatrice?

En tant que néo-démocrate, cela ne me pose aucun problème. Je crois, à l'instar de mes collègues et même j'en suis sûr de mes vis-à-vis, que le gouvernement doit rendre des comptes au Parlement, surtout en ce qui concerne ses dépenses et sa façon d'utiliser les deniers publics.

C'est ce qu'on réclame dans ce projet de loi d'initiative privée qui mérite l'appui unanime de la Chambre.

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, je félicite le député de Kent d'avoir présenté ce projet de loi, qui compte parmi les rares mesures d'initiative parlementaire faisant l'objet d'un vote. Je regrette d'avoir interrompu le député de Burlington, mais je cherchais à éviter que les députés qui n'interviennent pas sur ce projet de loi y consacrent trop de temps.

Les médias ont déjà qualifié ce projet de loi de raisonnable et je crois qu'il vise surtout à freiner la croissance des dépenses gouvernementales.

Le poste de radio CFCO de la circonscription du député a diffusé la déclaration suivante: «Selon le projet de loi du député Crawford, le gouvernement serait responsable de notre argent, les dépenses feraient l'objet d'un examen préalable et il faudrait répondre des dépassements de coûts. Son projet de loi donnerait une chance à plus de gens à Ottawa, soit les parlementaires, le vérificateur général et les membres du Comité permanent des comptes publics, de rendre des comptes à la population.»

Cette déclaration résume assez bien l'objet du projet de loi. Dernièrement, on a fréquemment discuté à la Chambre, au cours de la période des questions et pendant les débats, du coût des hélicoptères de grand luxe. On avait d'abord annoncé que le coût d'achat total de ces hélicoptères était 4,2 milliards de dollars. Or, ce coût a soudain bondi pour atteindre 5,8 milliards et les contribuables en ont assez de voir qu'on jette ainsi leur argent par la fenêtre.

Il faut être honnête envers les contribuables et leur dire exactement ce qu'il en coûtera dans trois, cinq ou dix ans.

Nous avons vécu une expérience à Toronto, près de ma circonscription de Parkdale—High Park, avec le projet de construction du Skydome. En 1985, on avait proposé de construire le Skydome au coût de 150 millions de dollars..

• (1735)

Tout le monde pensait que c'était un projet formidable qui allait créer des emplois et produire des recettes. On a réussi à le vendre au public. Mais au moment où le contrat a été signé en avril 1986, le chiffre était passé à